ACADÉMIE d'AGRICULTURE de FRANCE

Encyclopédie : *Question sur*

Les erreurs passent, il n'y a que le vrai qui reste (Diderot)

Après la fin de la mondialisation du commerce, quel nouvel ordre mondial ? Et quelles conséquences pour l'agriculture ? Une vision en septembre 2025

Fiche *QUESTIONS SUR…* n° 12.10.Q11 | **septembre 2025**

André NEVEU, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Mots clés : mondialisation, commerce international, échange produits agricoles

La mondialisation du commerce, peu à peu mise en place après la Seconde Guerre mondiale, est morte, et un nouveau type d'organisation est en train d'émerger, mais de manière confuse, voire chaotique. Le commerce des produits agricoles et agroalimentaires est inévitablement impacté par ces changements.

Une nouvelle ère s'est ouverte

L'annonce de la fin de la mondialisation du commerce n'est pas vraiment une nouveauté, même si celle-ci s'est brutalement accélérée en raison de la politique américaine voulue par Donald Trump début 2025. En effet, depuis longtemps, l'*Organisation Mondiale du Commerce* (OMC) ne contrôle plus les règles qu'elle s'est elle-même données, et les accords bilatéraux se sont multipliés en contradiction avec ces mêmes règles.

À l'image de l'ensemble des secteurs économiques, le nouveau mode de fonctionnement du commerce international s'appliquera bien sûr aussi au secteur agricole, mais dans des conditions spécifiques en raison des particularités de celui-ci. De plus, l'accroissement de la concurrence entre les différents acteurs et les différents pays va conduire à une profonde modification des politiques agricoles intérieures et extérieures.

Sans doute, dans un premier temps et dans l'urgence, un certain nombre de pays vont tenter de recourir à des solutions nationales.

- Tout d'abord, les gouvernements chercheront à protéger leurs agriculteurs et leurs entreprises agroalimentaires contre la concurrence des autres pays. Des droits de douane sont déjà érigés ou vont l'être (c'est à la mode !), des quotas d'importation seront imposés aux acheteurs, des règles sanitaires ou environnementales se multiplieront.
- De nombreux pays vont aussi s'efforcer d'accroître leurs propres productions agricoles afin de réduire leur dépendance aux importations. Pour cela ils peuvent encourager l'intensification des productions actuelles, ou procéder à de nouveaux défrichements comme le font l'Indonésie en Papouasie, ou l'Égypte qui irrigue des milliers d'hectares de désert.
- Certains pays essaieront également de passer le maximum d'accords commerciaux pour assurer des débouchés à leurs exportateurs ou pour sécuriser leurs approvisionnements en produits alimentaires.

Mais la recherche de la souveraineté alimentaire atteindra vite ses limites, en raison :

- des conditions pédoclimatiques défavorables de nombreux pays,
- des difficultés pour mobiliser un monde paysan traditionnel,
- et des risques de rétorsion des pays étrangers contrariés par les droits de douane.

Or les besoins resteront approximativement les mêmes, avec toujours des pays excédentaires et de nombreux autres plus ou moins fortement déficitaires.

Des exportateurs peu nombreux, mais tout puissants

Les grands pays exportateurs de produits alimentaires de base – pour l'alimentation humaine ou animale – sont peu nombreux : pour l'essentiel, les États-Unis, le Canada, le Brésil, l'Argentine, la Russie, l'Ukraine, le

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

Kazakhstan, l'Australie, l'Indonésie et la Malaisie. Ces pays et quelques autres disposent de grandes quantités de céréales, de sucre et d'oléagineux qu'ils sont en mesure de produire à faible coût. Face à des pays déficitaires qui en ont absolument besoin, la domination de ces pays sortira renforcée, et ils pourront imposer leurs conditions tout en étant certains d'emporter ces marchés.

La situation est différente pour la plupart des produits moins essentiels, quoique recherchés par des consommateurs souvent plus aisés, comme les fruits, les légumes, les fleurs, le café, le cacao, le thé. L'achat et la commercialisation de ces produits est dans bien des cas entre les mains de grandes sociétés capitalistes qui les produisent elles-mêmes ou imposent leurs conditions aux pays producteurs, ne laissant qu'une marge réduite aux petits paysans sur le terrain.

Des importateurs nombreux, très divers et souvent pauvres

Les pays importateurs à économie solide

Les pays n'ayant pas de problèmes financiers particuliers peuvent acquérir sans difficulté particulière les produits dont ils ont besoin sur les marchés internationaux ; ce sont évidemment les pays producteurs de pétrole, mais aussi le Japon, la Corée du Sud et quelques autres pays émergents. Et, bien sûr, la Chine, grande importatrice de viande, de produits laitiers, de maïs et surtout de soja sous toutes ses formes ; les quantités que ce pays achète sur les marchés internationaux lui donne la possibilité de négocier des contrats à long terme, par exemple avec le Brésil.

Les pays importateurs à économie fragile

Mais d'autres pays, tout autant dépendants des marchés internationaux pour leur alimentation, sont dans une situation beaucoup moins enviable. Malgré leurs énormes difficultés financières, ils doivent impérativement se procurer les aliments de base nécessaires à la survie d'une population pauvre et nombreuse ; s'ils ne répondent pas à cette attente, ils risquent de susciter des émeutes de la faim qui peuvent vite mettre en péril la nation. Or ils sont soumis à la volatilité des prix des produits agricoles que la fin de la mondialisation accroît dangereusement. Ce n'est pas trop grave lorsqu'il s'agit de compléter une production domestique quelque peu insuffisante, mais lorsque – comme la Tunisie ou l'Égypte – près de 50 % des céréales doivent être importées, la situation peut devenir dramatique.

L'inconfortable positionnement de l'Union européenne

Dans ce nouveau contexte international, l'Union européenne est prise à contre-pied : longtemps adepte inconditionnelle de la mondialisation des échanges, elle a du mal à accepter de modifier les règles auxquelles elle avait adhéré. Elle se trouve donc dans une situation fort désagréable.

L'Union européenne ne cherche pas à améliorer son degré d'autonomie alimentaire, car son agriculture est souvent déjà très intensive, mais souhaite plutôt protéger son environnement, ses sols et ses eaux, ce qui est incompatible avec une éventuelle intensification supplémentaire de sa production. En outre, les pays européens ne disposent pas d'espaces nouveaux à défricher.

L'Union européenne doit donc continuer d'importer de nombreux produits agricoles, comme le soja ou le maïs et bien évidemment tous les produits exotiques.

Mais l'Union européenne est aussi un gros exportateur de produits agricoles, essentiellement de produits transformés ou à forte valeur ajoutée, sans parler de ses vins et alcools. Or il est à craindre que ces produits soient toujours sous la menace de nouveaux droits de douane ou de quotas d'importations restrictifs.

À l'inverse, un certain nombre de pays non-européens exportateurs de produits agricoles font pression sur l'Union européenne pour qu'elle accepte, dans le cadre d'accords bilatéraux actuels ou futurs, de nouvelles importations. Or si, par exemple, l'accord de libre-échange avec le Canada est plutôt favorable aux exportations françaises et européennes, celui avec le Mercosur s'annonce beaucoup plus problématique.

Conclusion provisoire (juin 2025)

Après la fin de la mondialisation du commerce, un nouvel ordre est en train de s'établir, à l'évidence dans la douleur, voire dans la confusion. À la mi-2025, bien des incertitudes demeurent, que les récentes prises de position des États-Unis n'aident pas à réduire !

Mais quelle que soit l'issue de cette période chaotique, les grands courant commerciaux de produits agricoles resteront une constante qui s'imposera, tant aux pays excédentaires qu'aux pays déficitaires. Seul

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

l'équilibre qui s'établira entre les uns et les autres reste encore indéterminé, même si les rapports de force sont à l'évidence plus favorables aux grands exportateurs de produits alimentaires de base qu'aux importateurs.

Ce qu'il faut retenir :

L'organisation du commerce mondial est dans une phase de profond bouleversement. Ceci concerne aussi l'agriculture.

Mais là, les besoins restent très élevés car la production agricole est loin d'être harmonieusement répartie sur la planète, et l'est même de moins en moins.

Les pays excédentaires sont enclins à en profiter face à des acheteurs nombreux et bien souvent désargentés.

Pour en savoir plus :

- Ali LAIDI : *Histoire du protectionnisme*, Passé composé, juin 2022.
- S. ABIS et P. BLANC : *Géopolitique de l'agriculture*, Eyrolles, 2020.
- Christian FÉRAULT et Jean-Louis RASTOIN : *La sécurité alimentaire mondiale*, L'Harmattan, 2017.

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance